



Confédération paysanne
Ardennes

Bulletin d'adhésion 2026

Conf'08

NOM :Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune:

Tél fixe :Tél portable:

E-Mail:

Production(s) :

.....

Label AB : ☐ Oui ☐ Non Autre :

Je recherche du foncier : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelle surface (en ha) ? :

J'adhère à la Confédération Paysanne des Ardennes pour
l'année 2026 et verse une cotisation d'un montant de:

- ☐ Paysan·ne en activité : 50 €
☐ Jeune installé·e , cotisant·e solidaire : 30 €
☐ Retraité·e : 30 €

Je ne suis pas paysan·ne, je soutiens la Confédération paysanne
des Ardennes par un don d'un montant de : €

Date et lieu:

Signature:

*Les cotisations auprès des syndicats agricoles font partie des "frais généraux",
donc des charges déductibles pour le calcul du résultat imposable de
l'entreprise.*

- ☐ par chèque à l'ordre de Confédération Paysanne des Ardennes, à renvoyer avec ce bulletin au
trésorier : Etienne Lanoue - 17 Grande rue - 08240 Autruche
- ☐ Règlement par virement - sur le compte IBAN FR76 1020 6000 1298 7226 1360 058
en mentionnant votre nom et « Adhésion Conf Ardennes 2025»



Confédération paysanne
Ardennes

Reçu 2026

attestant d'un versement au bénéfice
de la Confédération Paysanne des Ardennes

>> PARTIE A CONSERVER

NOM:

Prénom:

Adresse :

.....

Code postal:

Commune:

Montant du versement:

N° du chèque:

Date du paiement:

Année de l'adhésion:

ADHERENT

- | | |
|--|------|
| ☐ Paysan.ne | 50 € |
| ☐ Jeune installé.e , cotisant solidaire | 30 € |
| ☐ Retraité.e | 30 € |

TOTAL€

PARTIE A CONSERVER

Nous contacter :

Confédération Paysanne
des Ardennes

Porte-parole : Quentin Delorme
5 La Loire - 08390 Sauville

Animatrice régionale: Béatrice Quétant
Confédération Paysanne Grand Est
20 rue du 19ème BCP - 55100 Verdun
ardennes@confederation-paysanne.fr
Tél: 07 81 24 00 98



J'adhère à l'ARDEAR

L'ARDEAR est une association créée par les
paysan.ne.s engagé.e.s dans le développe-
ment de l'Agriculture Paysanne. Agréée or-
ganisme de formation, elle accompagne et
met en réseau les paysans qui souhaitent
améliorer leurs pratiques, développer
l'autonomie de leur ferme ou la qualité de
leurs produits grâce au partage de leurs
expériences et de leurs savoir-faire.

J'adhère à l'ARDEAR pour l'année 2026 et
verse une cotisation d'un montant de:

20€ (chèque à l'ordre de l'ARDEAR)

Nous contacter :

Confédération Paysanne
des Ardennes

Porte-parole : Quentin Delorme
5 La Loire - 08390 Sauville

Animatrice régionale: Béatrice Quétant
Confédération Paysanne Grand Est
20 rue du 19ème BCP - 55100 Verdun
ardennes@confederation-paysanne.fr
Tél: 07 81 24 00 98

 Les cotisations auprès des syndicats
agricoles font partie des "frais géné-
raux", donc des charges déductibles pour le
calcul du résultat imposable de l'entreprise.